

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 CONSOLIDÉ AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier 2023 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 juin 2024, à l'hôtel de ville, en la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, à compter de 19 h.

Le rapport financier 2023 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront disponibles sur le site Web de la Municipalité dès le 5 juin 2024 en suivant le lien : [Rapport financier 2023 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur](#)

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 27 mai 2024.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe